



Bijoutiers et commerces de biens sensibles

Dommmages Marchés Spécialisés

MS Amlin

Les marchandises précieuses restent particulièrement exposées au risque de vol. L'assurance constitue plus que jamais un maillon essentiel pour garantir la pérennité de l'activité de ces commerçants.

Chez MS Amlin, nous proposons depuis 35 ans une solution adaptée aux bijoutiers ainsi qu'à d'autres commerces de biens sensibles pour les accompagner non seulement en cas de sinistre mais également en termes de protection et de prévention.

Les + produits

- **Un savoir-faire expérimenté et une connaissance pointue du marché**
Depuis 35 ans une équipe dédiée se consacre à l'étude de ces risques.
- **Une offre complète et sur mesure**
Notre couverture est spécifiquement adaptée aux besoins de chaque bijoutier avec une tarification qui s'adapte à l'évolution de la profession.
- **Un contrat évolutif**
Notre expérience du marché, de la prévention et des sinistres nous permet de faire évoluer le contrat pour répondre aux besoins de nos assurés.

Notre Offre

Notre offre « Tous Risques » garantit le stock des marchandises précieuses et non précieuses des professionnels ci-après énumérés avec la possibilité de réactualiser le contrat en fonction des variations de stock à la hausse ou à la baisse.

Cibles

Secteurs privilégiés :

- Bijoutiers-détaillants (jusqu'à 2 M€ de stock)
- Fabricants/Grossistes
- Comptoirs d'achat d'or
- Bureaux de change

Garanties

- Hold-up, prise d'otage
- Vol avec effraction, vol par bris, découpe des vitrines, vol au comptoir

- Incendie, dégâts des eaux
- Catastrophes naturelles, attentats
- Pertes indirectes
- Perte d'exploitation après vol
- Détériorations mobilières et immobilières
- Confiés à des tiers professionnels
- Risques de circulation
- Expéditions/expositions
- Perte ou vol des clefs
- Frais de gardiennage

Le placement est effectué à 100 % ou en apériton/coassurance pour des engagements supérieurs.

Les offres complémentaires

- **Multirisque Commerce** : pour couvrir les murs et la RC exploitation des bijouteries, l'activité professionnelle et les locaux commerciaux des bijoutiers détaillants.
- **Individuelle Agression** : les bijoutiers sont particulièrement exposés aux agressions. Ce contrat représente une réponse face aux atteintes à la personne physique à l'intérieur des locaux et/ou à proximité.

Étude de risque

L'étude du risque repose sur l'analyse des pièces justificatives demandées et à réception du questionnaire (disponible sur notre site internet).

A réception d'un ordre ferme, nous missionnons un expert (à la charge de MS Amlin) pour vérification du risque si les capitaux assurés sont égaux ou supérieurs à 150 000 euros.

Le paiement de la prime s'adapte aux particularités de nos assurés et peut être modulable : nous proposons notamment le paiement par prélèvement automatique bancaire. La garantie est délivrée à réception d'un chèque d'acompte.

Exclusions ou risques non souhaités

- Représentants
- Diamantaires

Pourquoi choisir MS Amlin



Agilité

- La capacité à couvrir un champ très large d'entreprises
- Une autonomie locale en souscription, gestion et indemnisation
- Une gestion participative et flexible de l'indemnisation pour garantir la rapidité des règlements
- Le développement de délégations de souscription avec nos partenaires courtiers



Expertise

- Des souscripteurs spécialisés dans leurs domaines d'intervention
- Une offre sur-mesure adaptée aux réels besoins des assurés
- Des services prévention et indemnisation intégrés à la vie du contrat



Proximité

- Une entreprise pérenne et à taille humaine qui encourage ses collaborateurs à développer leur créativité
- Un accès direct à un souscripteur identifié
- Des collaborateurs dynamiques et réactifs passionnés par leur métier
- Une présence en régions renforcée

Pour toutes informations, merci de contacter :



Mathias Lanvin-Lespiau
Responsable du Département
Commerces - Immeubles - Loisirs

+33 (0) 1 44 70 57 80
mathias.lanvin@msamlin.com

MS Amlin
Succursale France
58 bis rue La Boétie 75008 Paris
+33 (0)1 44 70 71 00

www.msamlin.com/france

© Janvier 2019. Les informations contenues dans le présent document sont fournies uniquement à titre d'information et sont réputées exactes à sa date d'impression. Le présent document n'a pas de valeur contractuelle. Les services et les produits mentionnés au sein du présent document peuvent ne pas être disponibles dans certaines juridictions pour lesquelles les différentes entités de MS Amlin ne disposent pas d'autorisation de commercialisation.

MS Amlin Insurance SE - Société Européenne de droit belge au capital de 1 321 489 euros, dont le siège social est situé 37 Boulevard Roi Albert II 1030 Bruxelles (Belgique) - Immatriculée à la BCE (Banque-Carrefour des Entreprises) à Bruxelles sous le numéro 0644 921 425 et soumise au contrôle de la BNB (Banque nationale de Belgique). Sa succursale en France est située 58 bis rue La Boétie 75008 Paris - T +33 (0)1 44 70 71 00 - contact.france@msamlin.com - www.msamlin.com/france - RCS Paris 815 053 483